

Discours du Président KP lors de la Présentation de la Campagne de sensibilisation contre le marché illicite de médicaments

- . Monsieur le représentant du Ministre de la santé
- . Monsieur le Président de l'Ordre des médecins
- . Madame la représentante du Président de l'Ordre des Chirugiens-dentistes
- . Madame la Présidente du Syndicat National des Pharmaciens Privés
- . Monsieur le Président de la Fédération des consommateurs
- . Mesdames et Messieurs les responsables des Laboratoires pharmaceutiques
- . Mes chères consoeurs et confrères

Je voudrais vous dire grand merci d'avoir répondu aussi massivement à notre invitation, marquant ainsi tout l'intérêt que vous portez au sujet constitué par les médicaments de la rue.

Le problème des médicaments de la rue a pris aujourd'hui des proportions telles que ce serait démissionné de notre rôle d'agent de santé que de ne pas hurler notre désapprobation.

Ce problème, qui est inexplicablement toléré par nos autorités et accepté fatalement, au nom du **"on se débrouille"** cher aux ivoiriens, ce problème dis-je ne peut-être accepté par nous les pharmaciens, défenseur de la santé publique. En le disant, nous ne défendons pas des intérêts pécuniaires comme certains esprits pourraient le penser. Car, le législateur lui-même, en instituant la loi sur le monopole pharmaceutique pensait uniquement à la sauvegarde de la santé publique. Car, je vais vous le démontrer, les médicaments manipulés par des non professionnels, dans des conditions non professionnelles, ont des conséquences extrêmement dommageables sur la santé publique mais aussi sur des domaines insoupçonnés à première vue : comme la sécurité et l'économie.

Au plan de la Santé Publique

1. Inactivation et intoxication

Vous le savez tous, les médicaments ne restent des médicaments que lorsqu'ils sont bien conservés et bien utilisés. Sinon, ils deviennent des poisons. Ainsi donc, les médicaments qui sont des produits chimiques, exposés à la chaleur ambiante, aux rayons solaires, à la poussière et aux intempéries diverses se dégradent. Au mieux, ils ne soignent plus, au pire, ils se transforment en dérivés toxiques qui vont empoisonner les organes nobles : cœur, foie, reins... dans un cas comme dans l'autre, le malade est perdant.

Les statistiques sanitaires d'ailleurs le montrent très clairement. Il y a une dégradation très nette des indicateurs de santé, notamment l'augmentation des taux d'insuffisances rénales, de perforations intestinales, de troubles cardiaques et j'en passe.

2. Résistance aux antibiotiques

Plus grave, dans la rue, la délivrance anarchique, fractionnée, parcellaire et bien souvent insuffisante des médicaments est néfaste pour les antibiotiques notamment, pour lesquels des résistances se développent rapidement. Il y a donc, du fait de la rue, un risque important d'appauvrissement de l'arsenal thérapeutique disponible et ça, c'est une grave responsabilité.

Au Plan Sécuritaire

Attaque des officines de pharmacie

L'existence des marchés de rue approvisionnés par des voies illicites et non contrôlées offre un débouché aux malfaiteurs, qui agressent les officines de pharmacie, non plus pour emporter seulement le tiroir caisse mais surtout pour voler les stocks de médicaments pour les vendre dans la rue. C'est donc une criminalité nouvelle qui s'est créée, et en 2006, environ 20 pharmacies ont été ainsi attaquées.

Au Plan économique

1. Favorise les contrefaçons

Les marchés de rue, du fait des voies illégales de leur approvisionnement favorise les contrefaçons, ce qui va contrarier l'activité des industries pharmaceutiques régulières, par la baisse de leur activité, d'où perte d'activité, perte d'emploi.

2. Pertes fiscales

Du point de vue de la fiscalité, l'activité dans des rues étant totalement informelle, échappe à toute imposition et taxation (à l'inverse des officines régulières) donc des pertes en terme de revenus fiscaux pour l'état (BIC, impôts sur salaires et...).

Face à un tel tableau dont vous percevez le caractère particulièrement grave et dommageable, le Conseil de l'Ordre, a engagé une lutte résolue, qu'il a déclinée en trois (3) volets :

Volet 1 : **Couper les sources d'approvisionnement.** Cela a consisté à comprendre les voies et mécanisme d'approvisionnement, identifier les acteurs, afin de les neutraliser.

Cela a abouti, à des plaintes auprès des tribunaux de droit commun pour les personnes non pharmaciennes et à des sanctions disciplinaires contre ceux des nôtres, qui étaient impliqués y compris les sociétés de répartition.

Le dernier volet de cette lutte, volet n°3 va consister à **la saisie directe et la destruction des médicaments des sites connus**, comme ceux d'Adjamé Roxy. Que cela soit bien compris, quel que soit les risques sociaux que cela peut engendrer, nous devons tôt ou tard, et coûte que coûte aboutir à cette finalité, car il faudra nécessairement supprimer l'offre ostentatoire des médicaments dans les rues et marchés. L'absence d'offre, supprimera mécaniquement la demande.

Entre ces deux (2) volets, il y'a le **volet sensibilisation**, et c'est ce volet qui nous réuni ce matin. Ce volet est capital. Car l'ignorance est la mère de ce fléau. Il s'adresse à la fois au grand public, consommateurs de ces déchets médicamenteux, aux autorités dont l'inaction est interpellée, et l'opinion en général, afin que comme on le dit "**nul n'en ignore**".

Pour ce volet sensibilisation, nous avons approché une structure de communication l'agence 247, à qui nous avons exposé notre problème, exprimé nos désirs et décliné nos objectifs. Et eux en spécialiste de la communication l'ont traduit en terme de démarche à suivre, et de support de communication à mettre en œuvre.

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

→ Support Média :

- . Spot radio-télé
- . Film documentaire
- . Intervention du Président du Conseil de l'Ordre au journal télévisé
- . Présence dans la presse écrite

→ Support Hors Média :

- . Affichage temporaire et affichage permanent sur les grandes voies de circulation
- . Edition de Kit de sensibilisation
- . Impression de message sur la sacherie d'officine
- . Ordonnanciers avec message contre les médicaments de la rue
- . Lancement d'un patch identifiant de campagne